

des Princes &c. Janvier 1724. 17

Royale de *Ste. Foi*, & le Gouvernement de la Ville, & de la Province de *Cartagene* en *Amerique*, a été donné à Don Anroine Santader, ci devant Gouverneur de *St. Lucar*. Le Marquis de Monteleon, Ambassadeur d'*Espagne* auprès des *B. G.* des Provinces Unies, est appelé, pour être pourvû de la Charge de Président du Conseil des Indes, & la Viceroyauté de *Grenade* a été supprimée, & les choses rétablies dans ce Royaume sur l'ancien pied. Le 6. Novembre il arriva ici un Express de *Cambrai* qui a été renvoyé avec la Réponse à ses dépêches, après un grand Conseil qui se tint le 8.

III. Le Cardinal Belluga ayant apporté de *Rome*, une Bulle du Pape, qui l'autorise de reformer quelques abus qui se sont gliffez parmi le Clergé Régulier de ce Royaume, S. M. l'a présentée au Prince Regnant, qui l'a remise au Conseil de *Castille* pour l'examiner avant de la mettre à exécution, & voir s'il n'y a rien de contraire aux Libertez de la Nation. L'Evêché de *Cartagene*, dont s'est démis ce Prélat, a été, dit-on, donné à Mr. Montest, Evêque d'*Oviedo* & ce dernier Evêché à Mr. Alarçon, Archidiacre de *Cuença*: le Cardinal Belluga s'étant contenté de cet Archidiaconat, qui rapporte tous les ans 4000. écus revenus. On a publié ici un Décret qui défend les Mascarades, & ordonne aux Officiers de Justice d'arrêter tous ceux qui se trouveront y contrevenir, & de les traduire dans les prisons de la Cour. Il paroît aussi une Ordonnance contre le luxe, qui contient en substance, " Que les Capitaines
" ne pourront porter des Estoffes d'or & d'argent.
" ni rubans & galons d'or & d'argent; que les
" autres Officiers Subalternes ne pourront aussi
" employer de l'or & de l'argent que sur les Ha-
" bits uniformes du Régiment; que tous ceux